

Séance du **8 octobre 2020**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Refonte du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) et nouveaux Règlement et Directive associés (2020/P20)

Rapporteur : M. Serge Ansermet

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis n° 20/2020, du 24 août 2020, concernant « Refonte du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) et nouveaux Règlement et Directive associés » ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;
- VU** l'urgence climatique déclarée par la Municipalité le 8 juin 2020 ;

d é c i d e

1. d'adopter le nouveau Règlement du Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) tel qu'amendé.
2. de prendre acte de la Directive du FEDD et du catalogue d'actions subventionnées adoptés par la Municipalité dans sa séance du 24 août 2020 qui entreront en vigueur sous réserve de l'adoption du nouveau Règlement du FEDD par le Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du **8 octobre 2020**.

Adopté à une très large majorité (un avis contraire et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 9 octobre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

la Présidente



Sophie Métraux



le Secrétaire suppléant



Jacques Zaugg